

M. François Bayrou
Premier Ministre
Hôtel de Matignon,
57 Rue de Varenne,
75700 Paris

Villeurbanne, le 23/07/2025

Objet : Appel des collectivités engagées dans le développement des réseaux de chaleur menacé par les restrictions sur le Fonds chaleur

Monsieur le Premier Ministre,

Alors que le gouvernement prépare le PLF 2026 et s'apprête à faire des choix difficiles, la France doit trouver les vecteurs efficaces pour assurer sa transition énergétique.

La chaleur, qui représente près de la moitié de l'énergie consommée en France, ne peut plus être la grande oubliée de cette politique. Nous tenions, dès lors, à réaffirmer l'intérêt pour les projets des territoires du mécanisme de soutien que constitue le Fonds Chaleur.

Tout d'abord, la chaleur renouvelable constituait l'une des priorités de la 2^{ème} programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) qui ambitionnait de passer de 155 TWh de chaleur renouvelable en 2018 à 196 TWh en 2023 et 247 TWh en 2028. Les objectifs proposés dans la 3^{ème} PPE sont également ambitieux. **Cela est essentiel pour accélérer la décarbonation de la France tout en assurant la stabilité de la facture énergétique des Français grâce à la valorisation de ressources locales.**

Le **Fonds chaleur**, avec un coût d'abattement moyen de la tonne de CO2 de 48 euros d'aide/tCO2 évitée, **est un outil particulièrement efficace pour soutenir une telle politique.** Il est également le plus performant en termes d'euros investi par MWh produit (10 euros contre 2 à 3 fois plus pour la production nucléaire par exemple). Il est également un formidable outil en faveur de la croissance. D'une part, depuis 15 ans, chaque euro investi par le Fonds Chaleur a généré, en moyenne, 3 euros d'investissements dans les territoires. D'autre part, la chaleur renouvelable et de récupération produite par les réseaux de chaleur se substitue au gaz naturel importé, ainsi ce dispositif d'aide concourt à équilibrer la balance commerciale de la France, à assurer la souveraineté énergétique du pays et des territoires et à générer des emplois non délocalisables dans ceux-ci. Enfin, les réseaux de chaleur assurent la livraison d'une énergie massivement décarbonnée et à un prix compétitif et stable aux usagers raccordés, constituant ainsi une réponse à la demande des Français de préservation de leur pouvoir d'achat.

Pourtant, **ce Fonds est insuffisamment doté depuis de nombreuses années** en comparaison avec d'autres filières de chauffage individuel. Cette situation conduit à ralentir les nombreux projets locaux qui permettraient d'atteindre les objectifs fixés.

En effet et *a fortiori* depuis les crises ukrainienne et énergétique récentes, en tant qu'élus représentants des territoires, **nous observons une dynamique de projets forte au niveau local et nous souhaitons en être les moteurs.** Ce développement, favorisé par l'action de

l'ADEME et d'AMORCE notamment, concerne aussi bien les territoires ruraux, dans lesquels se créent de nombreux réseaux alimentés par diverses sources d'ENR&R, que les territoires urbains qui portent des projets ambitieux pour multiplier jusqu'à 3 fois la quantité de chaleur renouvelable distribuée.

Aussi, **il est impensable qu'une telle dynamique soit être freinée tant d'un point de vue économique que d'un point de vue environnemental.** Et, pour éviter un tel coup de frein particulièrement néfaste, il est nécessaire de garantir un niveau d'aide à l'investissement qui permette de conserver la compétitivité de la chaleur des réseaux dans un contexte de prix du gaz à la baisse.

Or aujourd'hui, **le montant du Fonds chaleur en 2025 est insuffisant** : seule une trentaine de projets pourront être aidés sur les 90 qui ont été déposés auprès des services de l'ADEME, construits et portés par les élus locaux dans le cadre de leur mandat en cours.

Un simple maintien de l'enveloppe du Fonds voire une nouvelle restriction en 2026 signerait, là encore, l'arrêt de nombreux projets, dans lesquels nous nous sommes investis avec l'incitation du gouvernement, et l'abandon de l'ambition française pour l'une des filières avec le plus de potentiel avec l'un des meilleurs rapport cout/bénéfice.

C'est pourquoi, **nous, élus des collectivités territoriales, vous demandons de porter à 1,5 milliard d'euros les autorisations d'engagement au titre du Fonds chaleur pour 2026, afin de concrétiser tous les projets actuellement bloqués.**

Conscients de la situation budgétaire, nous souhaitons également qu'un tel renforcement du Fonds chaleur puisse donner lieu à une réflexion sur l'évolution des modalités de distribution de cette aide.

Les territoires que nous représentons attendent votre soutien et restent à votre disposition pour aboutir à la concrétisation de ces propositions.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre très haute considération.

SIGNATAIRES :

Gilles VINCENT, Président d'AMORCE
Vice-président de la Métropole Toulon
Provence Méditerranée

Claude AUFORT, Maire de Trignac et
Vice-Président de Saint-Nazaire
Agglomération

Zartoshte BAKHTIARI, Maire de Neuilly-
sur-Marne

Gino BERTOL, Président du SMOYS

Claudine BICHET, 1^{ère} adjointe au Maire
de Bordeaux et Vice-Présidente de
Bordeaux Métropole

Martine BISAUTA, Présidente de Bil ta
Garbi et Vice-Présidente de
l'Agglomération Pays Basque

Michel BISSON, Président de Grand Paris
Sud

Rémi CHABRILLAT, Adjoint au Maire de
Clermont-Ferrand

Hervé CHEVREAU, Maire d'Épinay-sur-
Seine et Vice-président de l'EPT Plaine
Commune

Martin COHEN, Adjoint au Maire de
Tours, Vice-président de Tours Métropole
Val de Loire

Maryse COMBRES, Conseillère régionale
de Nouvelle-Aquitaine

Christophe DEGRUELLE, Président du
Syndicat Mixte du Pays des Châteaux

Olivier DEHAESE, Vice-Président de
Rennes Métropole et Président du SDE35

Marc DENIS, Vice-Président de la
Communauté d'Agglomération de Cergy-
Pontoise

Jean Claude DOU, Président du Territoire d'énergie des Hautes-Alpes

Jean-René ETCHEGARAY, Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque

Dieunor EXCELLENT, Maire de Villetaneuse

Emmanuel FRANCO, Président du Pays Vallée de la Sarthe

Éric FOURNIER, Maire de Chamonix Mont Blanc et Président de la communauté de communes de la vallée de Chamonix Mont Blanc

Philippe GIRARDIN, Président de la communauté de communes de la Vallée de Kaysersberg

Mohamed GNABALY, Maire de L'Île-Saint-Denis

Philippe GUELPA-BONARO, Vice-président de la Métropole de Lyon

Daniel GUILLOTIN, Vice-président du SDE35 et Président de la SEM ENERG'IV

Mathieu HANOTIN, Président de Plaine Commune et Maire de Saint-Denis

Marc HOFFSESS, Adjoint à la Maire de Strasbourg et Conseiller eurométropolitain de Strasbourg

Jacques JACQUENET, Président du SICECO

Jean-Marc JAVAUX, Président du Syndicat intercommunal d'énergie du département de la Haute-Saône

Nicolas JOYAU, Président de la communauté urbaine de Caen la mer

Jacques KOSSOWSKI, Président de GENERIA et Maire de Courbevoie

Béatrice LATOUCHE, Présidente du PETR Pays Vallée du Loir

Fabienne LEFEBVRE, Présidente du SICUCV et Adjointe au Maire de Vitry-sur-Seine

Stéphane MAGOT, Président du SYDED du Lot

Benjamin MARIAS, Maire Adjoint d'Annecy

Jacques JP MARTIN, Président du SIPPEREC

Jean-Patrick MASSON, Vice-président de Dijon Métropole

Michel MAYA, Maire de Tramayes

Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Président de la Métropole Rouen Normandie

Nicolas MÉARY, Président de la SEM Essonne Energie

Robert MÉNARD, Président de l'Agglomération Béziers Méditerranée

Serge MERCIEICA, Président de l'ALEC Sud parisienne

Fabrice MICHELET, Président de la communauté de communes Mellois

Laurent MONNET, Président du SMIREC et Maire adjoint de la ville de Saint-Denis

Bruno PARIS, Adjoint au Maire de Lorient

Maurizio PETRONIO, Vice-Président de la Métropole du Grand Nancy, Président de la SEM Nancy Sud Lorraine Énergies et Maire de Houdemont

Frédéric PYOT, Adjoint au Maire de Corbeil-Essonnes

Pierre PROT, Adjoint au Maire d'Evry-Courcouronnes

Jean PROU, Vice-président du Département de la Charente Maritime

Christèle REBET, Présidente du SITOM des Vallées du Mont-Blanc

Thierry RESTIF, Maire de Retiers, Vice-président de Roche aux fées communauté et Vice-président du SDE35

Jean REVEREAULT, Vice-président du Grand Angoulême

Philippe RIO, Maire de Grigny et Président de la SPL SEER

Philippe ROSAIRE, Maire de Vinay et Président de la régie Vinay Chaleur Bois

Jean SAINSON, Président du SYDESL

David SAMZUN, Maire de Saint-Nazaire et Président de Saint-Nazaire Agglomération

Azzédine TAÏBI, Maire de Stains

Anne VIGNOT, Maire de Besançon et
Présidente de Grand Besançon Métropole

Copies adressées : Monsieur le Premier Ministre ; Monsieur le Ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique ; Monsieur le Ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation ; Madame la Ministre des Comptes publics